

## ENF 1 – Sauv'nage -

- 1- Le pass' sport de l'eau peut être organisé sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF.  
Pour cela, une **demande d'autorisation** au comité Départemental doit être faite par le Club organisateur. La diffusion de l'information est souhaitée pour permettre éventuellement à d'autres clubs de venir.
- 2- L'organisation et la réalisation du Sauv'nage se fait en présence d'un évaluateur ENF1 minimum.
- 3- Chaque enfant possède **une fiche d'évaluation** que l'évaluateur (ou assistant évaluateur) remplit en respectant les critères définis dans **la grille d'évaluation**.
- 4- A l'issue de ces évaluations, le document **bilan ENF sauv'nage** doit être rempli et envoyé par mail au responsable ENF qui le transmettra au comité Régional Auvergne.
- 5- Les responsables ENF des clubs doivent pré remplir les cartes ENF correspondante avec photo avant de les donner au responsable ENF pour la validation par tampon.

## ENF 2 - Pass s'port de l'eau -

- 1- L'organisation du Pass'sport de l'eau est de la responsabilité du Comité Départemental. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club.
- 2- L'organisation et la réalisation du pass'sport de l'eau se fait en présence de deux évaluateurs ENF 2 minimum, d'un représentant de la structure organisatrice et d'un délégué territorial titulaire de la qualification évaluateur ENF2.
- 3- Chaque enfant possède **une fiche d'évaluation** que l'évaluateur (ou assistant évaluateur) remplit en respectant les critères définis dans **la grille d'évaluation**.
- 4- A l'issue de ces évaluations, le document **bilan ENF Pass'sport de l'eau** doit être rempli et envoyé par mail au responsable ENF qui le transmettra au comité Régional Auvergne.
- 6- Les responsable ENF des clubs doivent pré remplir les cartes ENF correspondantes avec photo avant de les donner au responsable ENF pour la validation par tampon.

## **ENF 3 - Pass' compétition-**

- 1- L'organisation du pass' compétition est de la responsabilité du Comité Régional. Il est actuellement organisé par le Comité Régional.